

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 15 août 2016 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème et Florent Ricard formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Sont absent : le conseiller Paul André Ricard (absence non motivée) et le conseiller Howard Welburn (absence motivée).

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

**16-08-15-4146 Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 15 août 2016 à 19 h 00.

Adopté

Séance ordinaire du lundi 15 août 2016, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
 - 1. Rapport sur la situation financière au 31 juillet 2016;
 - 2. Dépôt de la liste des dépenses autorisées en juillet 2016;
 - 3. Rapport sur la situation financière Investissement au 31 juillet 2016;
- D) Période d'information du maire;
 -
 -
- E) Période de questions du public;

10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 10.1** Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016;

20. – CONTRATS & ENTENTES

- 20.1** Autorisation – Octroi d’un contrat pour la construction d’un stationnement municipal sur la rue Prince;
- 20.2** Autorisation - Entente de partenariat pour la Sport-O-Thèque;
- 20.3** Autorisation - Vente du lot vacant situé sur la rue Henderson et connu sous le numéro 3 230 276;
- 20.4** Autorisation - Signature d’un addenda au bail de Gilbertson & Page (Canada) Inc.
- 20.5** Autorisation – Entente de location avec la Boulangerie Grant’s;
- 20.6** Autorisation – Signature d’un bail avec Les Vergers du Clocher;
- 20.7** Autorisation – Mandat à Me Martin Filion - Dossier Gâterie Jaker’s;
- 20.8** Autorisation – Vente à Plombco Inc. d’une partie de l’immeuble industriel du 72, rue Dalhousie;

30. – ADMINISTRATION & FINANCES

- 30.1** Demande de contribution financière de la Fondation du Centre Hospitalier du Comté de Huntingdon;
- 30.2** Demande de contribution financière de la Club 4-H de Huntingdon;
- 30.3** Demande de contribution financière de la Société d’Agriculture de Huntingdon;
- 30.4** Demande de contribution financière à la MRCHSL- Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT) 2016;

40 – RÉGLEMENTATION

- 40.1** Avis de motion et présentation – Règlement modifiant le règlement 851-2014 édictant un code d’éthique et de déontologie révisé applicable aux élus municipaux et abrogeant le règlement no. 831-2011;
- 40.2** Avis de motion et présentation – Règlement modifiant le règlement 844-2013 décrétant l’adoption du Code d’éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Huntingdon;

50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

- 50.1** Approbation - Démission de M. Sébastien Hénault au poste de pompier volontaire au Service de la Sécurité incendie;

60. –VARIA

- 60.1** Approbation -Appui au projet de la municipalité de Franklin – Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT) 2016;
- 60.2** Approbation -Appui au projet de la CDEVH – Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT) 2016;

- 60.3** Approbation -Appui au projet au Marché Fermier – Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT) 2016;
- 60.4** Approbation - Appui à l'Aréna régional de Huntingdon pour leur demande dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération;

70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

- 70.1** Monsieur Denis St-Cyr:
- 70.2** Monsieur Rémi Robidoux:
- 70.3** Madame Marielle Duhème:
- 70.4** Monsieur Florent Ricard:
- 70.5** Monsieur Paul-André Ricard:
- 70.6** Monsieur Howard Welburn:

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

16-08-15-4147 **Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 15 août 2016 tel que présenté et avec dispense de lecture.

Adopté

ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS

Rapport sur la situation financière au 31 juillet 2016

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 31 juillet 2016.

Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 juillet 2016

Comptes à payer –Juillet 2016

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 31 juillet 2016.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrant du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Rapport sur la situation financière Investissement au 31 juillet 2016

Dépenses d'investissement – Juillet 2016

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois de juillet 2016.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Période d'information du maire

- La Ville a reçu une correspondance du ministre des Transports à l'effet qu'un projet d'asphaltage du chemin Fairview est inscrit à leur programmation des travaux en 2017.
- Le Club Optimiste de Huntingdon organise une journée d'activités pour les enfants qui se tiendra dans le parc Prince Arthur le 10 septembre prochain.
- Le Club 4H de Huntingdon organise une journée d'activités dans le parc Prince Arthur le 10 septembre prochain.

Période de questions du public

Une citoyenne : Elle s'informe de la réglementation concernant les feux d'artifice et mentionne qu'elle entend souvent les bruits causés par ceux-ci en plein milieu de la nuit.

Le maire mentionne qu'il faut obtenir une autorisation de la Ville pour faire un feu d'artifice et qu'il s'informerait auprès du personnel de la Ville afin de savoir s'il y a eu des permis d'émission au cours de l'été et qu'il la contactera par la suite pour lui faire un suivi.

Mme Melissa-Magdalena Spenard-Nieuwenhof: Elle questionne le maire concernant le sujet inscrit à l'ordre du jour en rapport à la vente du lot 3 230 276 situé sur la rue Henderson. Elle déclare vouloir acquérir ce terrain et allègue avoir un droit de passage sur celui-ci pour accéder à son terrain vacant situé à l'arrière de sa résidence qu'elle a acquis lors de la vente pour taxes en 2008.

M. Brunette indique que la Ville a reçu une offre d'achat des propriétaires de l'immeuble adjacent au lot 3 230 276. Considérant qu'il s'agit d'une propriété destinée à la revente, le Conseil entend accepter l'offre d'achat déposée. De plus, le lot en question a toujours été utilisé comme seule et unique entrée charretière par les propriétaires de la résidence du 25, rue Henderson afin d'accéder à leur espace de stationnement.

Madame Spénard fait une offre d'achat verbale au conseil pour acquérir ledit lot. Le maire informe madame Spénard que le Conseil municipal entend entériner sa décision de vendre le lot aux propriétaires du 25, rue Henderson en considérant les préjudices qui pourraient découler d'une vente à une autre partie.

La directrice générale mentionne que l'espace de stationnement de la propriété de madame Spénard a un accès direct à la rue Fairview contrairement à la propriété du 25, rue Henderson. De plus, après discussion avec la notaire au dossier, celle-ci lui a affirmé que les recherches qui seront effectuées sur les titres de propriété permettront de faire la lumière sur l'existence d'éventuels actes de servitude de passage.

Le maire indique à madame Spénard que s'il existe des servitudes de passage, ceux-ci continueront à exister même si le lot est vendu à une tierce personne.

Vente du lot vacant situé sur la rue Henderson et connu sous le numéro 3 230 276

Considérant que la Ville a reçu, de mesdames Nancy Moore et Nathalie Fournier, une demande visant à acquérir le lot connu sous le numéro 3 230 276 situé sur la rue Henderson ayant un frontage de 18.7 pi et une profondeur d'environ 138.3 pi soit une superficie approximative de 2 590 p.c. ;

Considérant que les demandeurs sont propriétaires du lot voisin portant le numéro 3 230 275 lequel bénéficie d'une servitude de passage sur la totalité du lot 3 230 276, aux termes d'un acte publié sous le no 32 035;

Considérant que le lot 3 230 276 a toujours été utilisé par les propriétaires du lot 3 230 275 comme chemin d'accès à leur propriété;

Considérant que, néanmoins, ladite servitude de passage pourrait avoir été accordée à d'autre immeuble, ce que la Ville ne peut confirmer.

16-08-15-4148

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal de la Ville accepte la demande de mesdames Nancy Moore et Nathalie Fournier d'acquérir l'immeuble connu sous le numéro de lot 3 230 276 situé sur la rue Henderson pour un montant de 100 \$.

Que le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'acte de vente notarié. Les frais de notaire, d'enregistrement, de certificat de localisation, de bornage et tout autre frais relatif à l'acquisition du lot sont sous la responsabilité de mesdames Nancy Moore et Nathalie Fournier.

Adopté

10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Séance ordinaire du 4 juillet 2016

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 4 juillet 2016 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

16-08-15-4149

Il est proposé par monsieur Florent Ricard

Appuyé par madame Marielle Duhème

Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 4 juillet 2016 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

20. CONTRATS

Octroi d'un contrat pour la construction d'un stationnement municipal sur la rue Prince

Considérant que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation (Projet TP-01-2016) auprès de quatre (4) soumissionnaires pour des travaux de construction d'un stationnement municipal situé sur la rue Prince, face à la Caserne des pompiers ;

Considérant l'ouverture publique des soumissions le 9 août 2016 pour laquelle trois soumissions ont été reçues, dont le résultat de l'ouverture est le suivant :

Soumissionnaires	Montant du contrat (incluant les taxes)
Les Pavages Céka Inc.	57 769,77 \$
J.R. Caza & Frère Inc.	62 956,58 \$
Les Pavages Ultra Inc.	72 704,59 \$
Les Pavages Expert Inc.	non répondu

Considérant l'analyse des soumissions quant à leur conformité par rapport aux exigences du devis;

16-08-15-4150

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

QUE le conseil municipal octroi le contrat pour des travaux de construction d'un stationnement municipal situé sur la rue Prince au plus bas soumissionnaire conforme soit Les Pavages Céka Inc., pour un montant de 57 769,77 \$ incluant les taxes applicables.

Que la dépense soit financée par une contribution de 41 000 \$ de la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent et le solde à même le budget de la Ville de Huntingdon.

Que le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, le contrat pour les travaux de construction d'un stationnement municipal situé sur la rue Prince (Projet TP-01-2016).

Adopté

Entente de partenariat pour la Sport-O-Thèque

Considérant que la Sport-O-Thèque est un service de location où du matériel et de l'équipement sportifs sont prêtés gratuitement à la population de la MRCHSL, et ce, dans le but d'améliorer la forme physique des jeunes et de leurs familles;

Considérant que l'entente a pour objet l'engagement des membres partenaires à participer à la gestion de la Sport-O-Thèque du Haut-St-Laurent et à favoriser l'accès d'équipements sportifs pour l'ensemble de la communauté du Haut-St-Laurent;

Considérant que l'entente inclue les partenaires suivants :

- École Héritage
- Maison des Jeunes de Huntingdon
- École Arthur-Pigeon
- Jeunesse Rurale en forme
- Community Learning Center

16-08-15-4151

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

D'autoriser le maire monsieur André Brunette et la directrice générale madame Johanne Hébert, à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'entente de partenariat pour la Sport-O-Thèque.

Adopté

Signature d'un addenda au bail de Gilbertson & Page (Canada) Inc.

Considérant que la Ville et Gilbertson & Page (Canada) Inc. conviennent de modifier la clause 2.02 du contrat de bail signé le 20 octobre 2009 concernant la superficie des lieux loués laquelle sera de 30585 p² ainsi que la clause 3.01 relative au montant du loyer et la clause 3.03 concernant le paiement des coûts d'énergie;

16-08-15-4152

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil autorise le maire, Monsieur André Brunette, et la greffière, Mme Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'addenda No. 2 au bail avec Gilbertson & Page (Canada) Inc.

Adopté

Entente de location avec la Boulangerie Grant's

Considérant qu'une partie du local agroalimentaire situé au 4, rue Lorne est actuellement occupée par la Boulangerie Grant's pour l'entreposage de ses produits et que le contrat intervenu entre la Ville et l'entreprise prévoit que l'entente de location se renouvelle automatiquement par période successive de 30 jours au gré du locateur, et ce, au quinzième jour de chaque mois;

Considérant que l'entreprise Au Verger du Clocher (4349172 Canada Inc.), désire louer un espace industriel agro-alimentaire d'une superficie approximative de 2 545 pi.ca. situé dans l'immeuble industriel du 4, rue Lorne, Huntingdon;

Considérant que l'implantation de cette entreprise génèrera une création d'emploi sur le territoire;

Considérant que monsieur Richard Grant a été avisé de la situation et qu'il accepte la relocalisation de ses produits dans un autre local situé au 4, rue Lorne.

16-08-15-4153

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil autorise la fin de l'entente de location intervenue le 15 août 2015 avec la Boulangerie Grant's, suivant les termes et conditions inscrits à la dite entente.

Que la Boulangerie Grant's soit relocalisée dans un local de l'immeuble du 4, rue Lorne suivant les termes et conditions d'un contrat de bail à être entériné ultérieurement par le Conseil municipal.

Adopté

Signature du bail avec Au Verger du Clocher

Considérant que l'entreprise Au Verger du Clocher (4349172 Canada Inc.), désire louer un espace industriel agro-alimentaire d'une superficie approximative de 2 545 pi.ca. situé dans l'immeuble industriel du 4, rue Lorne, Huntingdon;

16-08-15-4154

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil autorise la signature d'un bail avec l'entreprise Au Verger du Clocher, suivant les termes et conditions inscrits au bail.

Que le bail entre en vigueur suivant les délais requis à la relocalisation de la Boulangerie Grant's.

Que le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon ledit bail.

Adopté

Autorisation – Mandat à Me Martin Filion - Dossier Les Gâteries Jakers Inc.

Considérant les discussions intervenues dans le dossier de l'entreprise Les Gâteries Jakers Inc. ;

16-08-15-4155

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:**

Que le Conseil mandate Me Martin Filion à entreprendre les procédures judiciaires requises dans le dossier de l'entreprise Les Gâteries Jakers Inc.

Adopté

Autorisation de signature – Vente à Plombco Inc. d'une partie de l'immeuble industriel du 72, rue Dalhousie;

Modifié par le procès-verbal de correction
23 août 2016

Considérant qu'en 2005, la Ville de Huntingdon a acquis l'immeuble industriel appartenant à Investissements Huntreal inc. (Huntingdon Mills) pour des fins de relance industrielle et communautaire ;

Considérant les pouvoirs spécifiques accordés en vertu des articles 4 et 5 de la *Loi concernant la Ville de Huntingdon (2008, c. 33)*, entrée en vigueur le 20 juin 2008;

Considérant que Plombco Inc. désire acheter une partie de l'ancienne usine Huntingdon Mills Canada Inc. située au 72, Dalhousie, Huntingdon, Québec, aux prix et conditions négociées entre les parties;

16-08-15-4156

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, tous les documents relatifs à la vente d'une partie de l'immeuble industriel du 72, rue Dalhousie à l'entreprise Plombco Inc.

Adopté

30. ADMINISTRATION & FINANCES

Demande de contribution financière -Fondation du Centre Hospitalier du Comté de Huntingdon

Considérant que la Fondation du Centre Hospitalier du Comté de Huntingdon organise la 29^e édition de son tournoi de golf annuel qui se tiendra le 31 août 2016 au Club de golf Saint-Anicet;

Considérant que par le biais de cette activité la Fondation demande une aide financière pour améliorer la qualité de vie des résidents du centre;

16-08-15-4157

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

De verser une contribution financière de 110 \$ pour deux billets de souper pour le tournoi de golf de la Fondation du Centre Hospitalier du Comté de Huntingdon du 31 août 2016.

Adopté

Demande de contribution financière : Club 4-H de Huntingdon

Considérant que le Chateauguay Valley Career Education Centre (CVCEC) a fait don d'un cabanon au Club 4-H de Huntingdon et qu'à cet effet, l'organisme recherche des contributions financières visant à financer l'aménagement de l'installation;

16-08-15-4158

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

De verser une contribution financière de 125 \$ au Club 4-H de Huntingdon.

Adopté

Demande de contribution financière – Société d'Agriculture de Huntingdon

Considérant que la Société d'Agriculture de Huntingdon demande une contribution financière pour les activités de sa Foire annuelle qui aura lieu les 12, 13 et 14 août 2016 ;

16-08-15-4159

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:**

Que le conseil autorise l'octroi d'une contribution financière de l'ordre de 1 500 \$ à la Société Agricole de Huntingdon pour leurs activités lors de la Foire annuelle 2016.

Adopté

**Demande de contribution financière à la MRCHSL-
Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT)
2016**

Considérant que la municipalité a pris connaissance de la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* de la MRC du Haut-Saint-Laurent ;

Considérant que cette politique prévoit que les projets retenus dans le cadre du Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT) feront l'objet d'un protocole d'entente qui établira les conditions et les obligations des partis;

Considérant que la municipalité désire obtenir une aide financière de 6 700 \$ dans le cadre de ce programme et qu'à cette fin une demande a été préparée pour le projet d'aménagement de la patinoire extérieure située à l'École Héritage.

16-08-15-4160

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité:**

Que la municipalité approuve le contenu de la demande d'aide financière présentée dans le cadre du Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT) laquelle prévoit une mise de fonds de 2 800 \$ et autorise la directrice générale, madame Johanne Hébert à signer le formulaire de demande.

Adopté

40. RÉGLEMENTATION

Avis de motion et présentation du projet de règlement modifiant le règlement 851-2014 édictant un code d'éthique et de déontologie révisé applicable aux élus municipaux

Avis de motion et présentation du projet de règlement est donné par le conseiller Denis St-Cyr selon lequel un règlement modifiant le règlement 851-2014 édictant un code d'éthique et de déontologie révisé applicable aux élus municipaux sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Avis de motion et présentation du projet de règlement modifiant le règlement 844-2013 décrétant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Huntingdon

Avis de motion et présentation du projet de règlement est donné par le conseiller Denis St-Cyr selon lequel un règlement modifiant le règlement 844-2013 décrétant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Huntingdon sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

Démission de M. Sébastien Hénault au poste de pompier volontaire au Service de la Sécurité incendie

Considérant que M. Sébastien Hénault a démissionné de son poste de pompier volontaire au Service de la sécurité incendie le 3 juillet 2016;

16-08-15-4161

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil de la Ville de Huntingdon accepte la démission de M. Sébastien Hénault au poste de pompier volontaire au Service de la sécurité incendie, et ce, en date du 3 juillet 2016.

Adopté

60. VARIA

Appui au projet de la municipalité de Franklin – Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT) 2016

Considérant que la municipalité de Franklin s'est dotée d'un Plan stratégique de développement de son territoire et qu'elle entend développer une stratégie de communication et de promotion de sa municipalité;

Considérant que la municipalité de Franklin a déposé une demande d'aide financière de 30 000 \$ à la MRC du Haut-Saint-Laurent dans le cadre du Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT).

16-08-15-4162

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal accorde son appui à la municipalité de Franklin pour leur demande de subvention auprès de la MRC du Haut-Saint-Laurent dans le cadre du Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT) 2016.

Adopté

Appui au projet de la CDEVH – Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT) 2016

Considérant que la Corporation de développement économique de la Ville de Huntingdon (C.D.E.V.H.) entend exploiter la force économique de la région en favorisant l'accessibilité à des locaux pouvant accueillir des entreprises agro-alimentaire, et ce, à des prix compétitifs;

Considérant que le projet, consistant en la réalisation de la deuxième phase du plan d'aménagement de locaux dédiés à la transformation agro-alimentaire, s'inscrit donc, parfaitement, dans les orientations privilégiées par les élus de Huntingdon;

Considérant que la CDEVH a déposé une demande d'aide financière de 30 000 \$ à la MRC du Haut-Saint-Laurent dans le

cadre du Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT);

Considérant que le projet nécessite une contribution financière de 9 350 \$ de la part de la Ville de Huntingdon;

16-08-15-4163

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal accorde son appui à la Corporation de développement économique de la Ville de Huntingdon (C.D.E.V.H.) pour leur demande de subvention auprès de la MRC du Haut-Saint-Laurent dans le cadre du Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT) 2016 et

Que le conseil municipal s'engage à participer financièrement à ce projet, par l'octroi d'une contribution financière de 9 350 \$.

Adopté

**Appui au projet du Marché Fermier de Huntingdon –
Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT)
2016**

Considérant que le Marché Fermier du Comté de Huntingdon, suivant un diagnostic du marché réalisé en collaboration avec l'Association des marchés publics du Québec, entend affermir la portée du marché localement et développer un plan qui lui permettra d'atteindre un plus grand bassin de visiteurs.

Considérant que le Marché souhaite réviser ses actions de communication pour susciter l'intérêt de la population de Huntingdon et des environs à son égard, et ce, en favorisant une stratégie de développement en trois (3) volets;

Considérant que le projet s'inscrit parfaitement dans les orientations privilégiées dans le *Plan de développement économique de la Ville de Huntingdon*;

Considérant que le Marché Fermier a déposé une demande d'aide financière à la MRC du Haut-Saint-Laurent dans le cadre du Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT);

16-08-15-4164

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal accorde son appui au Marché Fermier du Comté de Huntingdon pour leur demande de subvention auprès de la MRC du Haut-Saint-Laurent dans le cadre du Programme du Fonds de Développement des territoires (FDT) 2016.

Adopté

**Appui à l'Aréna régional de Huntingdon pour leur demande
dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement
ou la modification des systèmes de réfrigération**

Considérant que l'Aréna régional de Huntingdon se doit de remplacer son système de réfrigération qui date de plus de quarante ans ;

Considérant que l'ammoniac utilisé est un réfrigérant très toxique;

16-08-15-4165

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal appui le projet de l'Aréna régional de Huntingdon pour le remplacement de leur système de réfrigération afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centre de curling.

Adopté

70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

Mme Marielle Duhème : Elle trouve désolant que Mme Mélissa Spénard porte des accusations envers les représentants de la ville.

M. Rémi Robidoux : La Ville a organisé une fête en plein air pour souligner la fin de la saison de soccer et a remis des médailles à chacun des joueurs.

M. André Brunette : Le député Stéphane Billette annoncera, lors d'une conférence de presse qui aura lieu le 16 août, un investissement de plus de 1,8 M\$ à la commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands. Madame Marielle Duhème représentera la Ville lors de celle-ci.

Les MRC du Haut-St-Laurent et de Beauharnois-Salaberry annonceront, lors d'une conférence de presse, l'entrée en vigueur de leur partenariat pour le service du Taxibus et dévoileront leur nouveau logo.

C'est avec regret que monsieur Brunette annonce le décès de la mère de madame Louise Lebrun, préfète de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

16-08-15-4166

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 20 h 37.

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, Greffière